IVG : Vie Féminine adresse une lettre aux président.e.s des partis de la majorité

Vie Féminine a adressé une lettre aux président.e.s des partis à l'initiative de la proposition de loi relative à la sortie de l'IVG du Code pénal, à l'occasion du vote survenu le 19 septembre 2018 à la Commission Justice de la Chambre. Ce courrier attire l'attention sur les enjeux essentiels pour tenir compte réellement des besoins et des droits des femmes dans ce débat sur l'avortement.

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,
Les enjeux que nous venons de pointer dans ce courrier appellent à la nécessité de faire un arrêt sérieux sur cette question de l'avortement et de se demander si la proposition de loi que vous vous apprêtez à voter rencontre suffisamment les réalités et les besoins des femmes et des filles.
Vie Féminine estime que les enjeux sont beaucoup trop importants que pour se contenter de sortir uniquement et froidement l'IVG du code pénal.
Si la sortie constitue un symbole important, cela ne suffira pas à améliorer dans la pratique la vie des femmes concernées par une IVG. Pour nous, il est essentiel que les débats actuels portent également sur des mesures telles que le raccourcissement du délai minimal de réflexion, le délai pour la grossesse ou encore l'accompagnement des femmes. Nous rappelons aussi l'importance dans ce débat d'entendre la voix des premières concernées, les femmes, pour dessiner le contour d'une nouvelle législation qui s'appuie sur une vision des femmes comme citoyennes autonomes et responsables.
Nous en appelons à la responsabilité des partis de la majorité pour que ce débat sur l'avortement ne soit pas bâclé au détriment des premières concernées.
Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, abandonnez votre proposition de loi.

Lettre complète à lire dans le pdf ci-dessous :